

Onkelinx: "Désinstitutionaliser le système psychiatrique" (01/06/2010)



Il y a trop de lits psychiatriques en Belgique

Le Blog Santé de la rédaction

BRUXELLES La Belgique dispose de 152 lits psychiatriques par 100.000 habitants, soit le second ratio le plus élevé d'Europe, a indiqué mardi la ministre fédérale de la Santé, Laurette Onkelinx, à l'occasion du lancement de l'appel à projets dans le cadre de la réforme des soins de santé mentale. "Le constat est évident: il y a beaucoup trop de lits psychiatriques par habitant en

Belgique et il y a insuffisamment de liens entre les différents prestataires. Il existe par ailleurs très peu d'alternatives à l'hôpital en matière de santé mentale", a indiqué Laurette Onkelinx lors d'une conférence de presse commune des différents ministres de la Santé.

Aussi, la réforme des soins de santé mentale vise notamment la promotion de la désinstitutionalisation. L'objectif est de proposer un trajet de soins individualisé qui permet au patient de maintenir un lien avec la communauté et son milieu familial.

Ce mardi a donc été lancé l'appel à projets aux hôpitaux psychiatriques et généraux disposant d'une unité psychiatrique. Cet appel à projets vise à mettre en place, dans chacune des régions, des réponses adaptées aux troubles mentaux dans un contexte essentiellement ambulatoire.

Le 17 juin, une session d'information sera organisée pour les hôpitaux intéressés. Les projets finalisés devront être introduits pour le 31 octobre 2010. L'objectif est que les projets puissent démarrer effectivement le 1 janvier 2011.